COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 26 février 2026

PROJET

Présents (es) *: M. Stéphane ISSANCHOU, maire,*
MM. Alexandre CHARDON, Jean PIMENTEL et Frédéric PELLETIER, adjoints,
Mmes Natacha RICHARD, Amélie PIMENTEL et Patricia VERPILLAT, et M. Anthony GOYET.
Absents(es) Excusés (es) : *Mmes Yana CROLET et M. Jérémy MONNARD.*

Secrétaire de séance *: M. Alexandre CHARDON*

M. le maire constate que le quorum étant atteint et remercie les membres du conseil municipal de leur présence.

Approbation du dernier compte rendu :

Le compte-rendu du 29 janvier 2026 n'appelant aucune remarque, il est accepté à l'unanimité.

1/ Permanence des élections municipales des 15 et 22 mars 2026 :

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026 de 8h à 18h.

M. le maire rappelle les obligations des conseillers(ères) municipaux(ales) concernant la participation à la tenue du bureau de vote (article L. 2121-5 du code général des collectivités territoriales).

Il informe les membres du conseil qu'en cas d'indisponibilité ces jours-là, les conseillers(ères) municipaux(ales) doivent trouver personnellement un remplaçant et en informer le maire au moins 1 semaine avant la date de l'élection.

M. le maire rappelle certains points sur les élections applicables aux élections municipales de 2026 dans les communes de moins de 1 000 habitants :

- Les conseillers municipaux sont désormais élus au scrutin de liste. Seuls des listes complètes de candidats peuvent se présenter et elles doivent respecter la parité et l'alternance femme/homme,
- Les listes sont considérées comme complètes dès qu'elles comptent jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal et elles peuvent aussi comprendre jusqu'à deux candidats de plus. Pour rappel, à Publy, le conseil municipal compte 11 membres donc une liste peut comprendre 9 candidats à minima et 13 au maximum. Dans ce dernier cas , les deux suppléants seront élus mais ne siégeront pas mais ils pourront entrer au conseil municipal en cas de démission de titulaire.
- Le panachage (rayer ou ajouter des noms, modifier l'ordre des candidats) est désormais interdit ; tout bulletin comportant une modification de ce type est nul.
- Au 1er tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle reçoit la moitié des sièges à pourvoir. Le reste des sièges est réparti à la proportionnelle, selon la règle de la plus forte moyenne, entre toutes les listes éligibles.

¤ ***Permanence des bureaux pour les élections :***

L'organisation des tours de permanence évoluent et s'établissent comme suit :

	15 mars 2026		
8h00 - 10h30	Frédéric PELLETIER	Anthony GOYET	Amandine PREMILLEUX
10h30 - 13h00	Jean PIMENTEL	Jean-Luc DEBUYSER	Alain BOURGEOIS
13h00- 15h30	Alexandre CHARDON	Patricia VERPILLAT	Françoise GIRARD
15h30 - 18h00	Stephane ISSANCHOU	Natacha RICHARD	Claude PREMILLEUX
Dépouillement	Stéphane ISSANCHOU – Alexandre CHARDON – Jean PIMENTEL Frédéric PELLETIER – Anthony GOYET et Natacha RICHARD		

2/ <u>Bilan des projets et travaux du mandat 2020-2026 :</u>

M. le maire présente le bilan des différents projets et travaux engagés et réalisés sur la mandature 2020-2026 :

¤ 79 projets ont été étudiés et/ou initiés – 63 ont été menés à terme - taux de réalisation de 80 %

¤ 26 projets sont issus du programme 2020 de l'équipe municipale - taux de réalisation de 65 %

¤ 53 projets au vu le jour en cours de mandat – taux de réalisation 87 %

Nombre de projet issu du programme électoral 2020 du conseil municipal :

Domaine	**Nbr total de projets**	**Nbr projets prévus en 2020**	**Nbr projets prévus et réalisés**	**Taux réalisation**	**Nbr projets non prévus en 2020**	**Nbr projets non prévus et réalisés**	**Taux réalisation**
Matériel	4	1	1	100 %	3	3	100 %
Bâtiment	16	2	0	0 %	14	11	79 %
Voiries	13	4	2	50 %	9	8	89 %
Social	13	5	3	60 %	8	7	87 %
Environnement	15	6	5	83 %	9	8	89 %
Urbanisme	3	1	1	100 %	2	2	100 %
Energie	2	2	0	0 %	0	0	/
Secrétariat	4	0	0	/	4	4	100 %
Sécurité	2	0	0	/	2	1	50 %
Commune et ECLA	7	5	5	100 %	2	2	100 %
Total	**79**	**26**	**17**	**65 %**	**53**	**46**	**87 %**

Principaux projet par thématique (liste non exhaustive) :

Domaine	**Objet**	**Projet prévu en 2020**	**Projet**	**Année réalisation**	**Action réalisée**
Matériel	Achat petit équipement	Non	Achat perceuse, souffleur, outillage, élagueuse	2020	Oui
	Véhicules communaux	Oui	Achat fourgon utilitaire OPEL, tracteur tondeuse J. DEERE et remorque	2021	Oui
Bâtiment	Appartements communaux	Non	Réfection des peintures – Prises électriques (cuisine) - Remplacement porte d'entrée - Installation de mobilier de cuisine	2021/2022/ 2023/2025	Oui
	Grenier de la mairie	Non	Réalisation de cloison et de l'éclairage	2020/2021	Oui
	Restauration Chapelle de Binans	Oui	/	/	Non
	Bâtiments de la mairie	Oui	Isolation extérieure et grenier / Remplacement des huisseries / Réfection des façades	/	Non
		Non	Remplacement de la chaudière à fioul par une chaudière granulés	2022	Oui
	Eglise St Nicolas	Non	Pose de de vitraux à l'église	/	Non
		Non	Remplacement du système de gestion campanaire	2023	Oui
	Caserne de pompiers	Non	Travaux électriques (sécurité, éclairage et chauffage)	2025	Oui
	Cimetière	Non	Pose d'une rampe pour le petit escalier	2025	Non

Domaine	Objet	Projet prévu en 2020	Projet	Année réalisation	Action réalisée
Voirie	Réseau d'eaux pluviales Binans	Oui	Réalisation des travaux sur le réseau	2020	Oui
	Aménagements de sécurisation sur la voirie	Oui/Non	Aménagements de limitation de vitesse sur la RD 4 - Pose d'une jardinière au visessard	2021/2022	Oui
	Réfection des chemins communaux	Non	Chemins de Beauregard et des Baraques	2021/2024	Oui
	Sécurisation de l'esplanade de l'église	Non	Elagage et abattage de tilleuls	2021	Oui
	Réfection de la place de la mairie	Oui	/	/	Non
	Réalisation d'infrastructures de déplacements doux	Oui	Installation d'un point co-voiturage	/	Non
		Non	2 Porte-vélo installés au terrain de pétanque	2022	Oui
	Réseaux électrique	Non	Effacement de la ligne sur l'esplanade et du transformateur	2024/2025	Oui
		Non	Déplacement du poteau EDF au croisement de Vevy	/	Non
		Non	Extinction de l'éclairage public de 23h à 6h	2022	Oui
	Cimetière et terrain de pétanque	Non	Réfection des barrières	2023	Oui
Social	Information sur l'aide sociale	Oui	Plaquette d'information pour les coordonnées des structures sociales	2022	Oui
	Lien social et entraide pour les habitants	Oui	CCAS : projet d'aide au retour à domicile pour les personnes sortants d'hospitalisation	/	Non
	Soutien aux jeunes du village	Oui	CCAS : Aide au permis de conduite en échange de travaux d'intérêts généraux	2022-2026	Oui
	Décoration du village	Non	Réalisation de décoration de Noël	2021	Oui
	Communication de la commune	Non	Création d'un site internet avec la participation des habitants	2022	Oui
	Service aux habitants	Non	Scierie mobile à la place de dépôt	2021	Oui
	Lieu de convivialité	Oui	Installation des bancs et aires de repos	/	Non
	Activités sportives	Oui	Créer une aire dédiée aux activités physiques au terrain multi-sport	/	Non
	Activités culturelles	Non	Installation de nouvelles boîtes à livres et acquisition de livre (dons médiathèque)	2023	Oui
	Meuble d'exposition en mairie	Non	Exposition des casques anciens des sapeurs-pompiers de Publy	2024	Oui
Environnement	Plaque commémorative	Non	Plaque J. BUFFET BEAUREGARD – Compagnon de la libération	2024	Non
	Fleurissement / Plantation	Non	Plantation de vivaces au lieu de plantes annuelles /Plantation d'arbres/création d'un verger	2021	Oui
	Gestion mare En Bullin	Oui	Gestion par JNE	2022 ?	Oui
	Gestion des déchets ménagers	Non	Action d'information sur le tri « Apéritri » SICTOM de Lons le Saunier	2022 ?	Oui
	Protection de l'environnement	Non	Désignation du marais Le Vernois en Espaces Naturels Sensibles	2025	Oui

Domaine	Objet	Projet prévu en 2020	Projet	Année réalisation	Action réalisée
Environnement	Aménagement de la place de dépôt	Non	Pose d'une barrière galvanisée et d'une clôture – Réfection de la voie de retournement	2020/2025	Oui
	Aménagement du terrain de pétanque	Oui	Plantation d'arbre réalisé – Toilettes séches non réalisé (coût : 35 000 €)	2024	Oui
	Plan d'aménagement de la forêt communale	Non	Nouveau plan d'aménagement 2025-2034	2025	Oui
	Bail rural à clauses environnementales	Non	Signature de baux avec un agriculteur (terrains communaux)	2023	Oui
Urbanisme	Fibre optique	Non	Déploiement de la fibre sur la commune	2024	Oui
	Assainissement	Non	Projet du lotissement du Visessard proposé dans le Schéma directeur de l'assainissement ECLA	2023	Oui
	Document d'urbanisme	Oui	Elaboration du PLUi ECLA	2023	Oui
Energie	Energie renouvelable	Oui	Réflexion sur l'adhésion au projet de centrale citoyenne photovoltaïques d'ECLA	/	Non
		Oui	Mise en place de panneaux solaires sur les bâtiments communaux	/	Non
Secrétariat	Dématérialisation des actes administratif	Non	Mise en place de @ctess (contrôle de légalité de la préfecture)	2020	Oui
	Sécurisation du système informatique	Non	Mise en place d'une box à double sauvegarde	2022	Oui
	État civil de la commune	Non	Numérisation des actes de l'État civil	2023	Oui
	Matériel du secrétariat	Non	Achat ordinateur, écran et fauteuil	2024	Oui
Sécurité	Défense Extérieure Contre les Incendies	Non	Actualisation de l'arrêté et élaboration du schéma communal DECI	11/2024	Oui
	Plan communal de sauvegarde	Non	Rédaction et validation du PCS	2022	En cours
	Document unique d'évaluation des risques professionnels	Non	Rédaction et validation du DUERP	2025	En cours
Commune et ECLA	Agent communal	Non	Titularisation de l'agent technique	2020	Oui
		Non	Promotion de la secrétaire de mairie en catégorie B	2025	Oui
	Poursuivre notre implication au sein d'ECLA et maintenir un rôle actif dans la prise de décisions	Oui	Participation régulière (commissions, réunions...) aux réunions du Bureau élargi de maires ou aux conseils communautaires	2020-2026	Oui
	Etudier l'opportunité de renégocier les emprunts en cours	Oui	Contact pris avec la banque détenant le principal emprunt – gain nul intérêt remboursé	2020-2026	Oui
	Vigilance sur l'endettement et les dépenses (fonctionnement et investissement)	Oui	Vigilance lors de constitution et vote des budgets	2020-2026	Oui

4/ <u>Informations et questions diverses :</u>

¤ ***Vandalisme du verger de noyers :***

Après le vol des panneaux de limitation de vitesse à Binans (cf. séance du 01/12/2025), notre commune a encore été victime d'un acte de vandalisme.

M. le maire informe le conseil municipal de la destruction du verger de noyers de la place de dépôt. Le 11 février 2026, il a été constaté que l'ensemble des arbres du verger avaient été coupé à la cisaille sous le point de greffe à ras le sol. Cet acte malveillant et imbécile réduit à néant la plantation réalisée il y 2 ans par les enfants et des habitants. Une plainte a été déposée en gendarmerie.

¤ ***Recensement de la population 2026 :***

Le recensement de la population s'est terminé le 14 février.

M. Chardon indique que les premiers résultats du recensement révèlent une perte de quelques habitants ; il précise que cette tendance est générale dans le Jura. Les chiffres stabilisés de la population du village seront connus courant 2026,

M. le maire remercie Mme Adelyne FIXOT pour le travail effectué sur le recensement.

¤ ***Point d'information sur le PLUI :***

M. le maire et M. PELLETIER font un retour de la réunion du 16 février 2026 avec le bureau d'étude CITTANOVA et le service urbanisme d'ECLA à Conliège. Cette réunion avait pour objet d'engager le travail de prédéfinition des zonages du Plan Local d'Urbanisme intercommunal pour la commune de Publy.

Suite aux phases de l'état de lieux et au diagnostic, le bureau d'étude a proposé un zonage des différents secteurs (naturel, agricole, urbain) en tenant également compte de la réglementation. La commune a pu donner un premier avis sur cette proposition et obtenir des précisions sur différents points de la réglementation relative à ces zonages.

M. le maire remercie chaleureusement l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur engagement et leur travail tout au long de cette mandature 2020-2026 et leur exprime sa reconnaissance pour leur implication au service de la commune de Publy.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Le secrétaire de séance,	**Le Maire,**
Alexandre CHARDON	**Stéphane ISSANCHOU**